



*“Le lundi et le vendredi,  
ma factrice vient donc me voir.  
Elle s'appelle Amandine.  
C'est un vrai rayon de soleil!  
En plus de m'apporter mon courrier,  
nous partageons un temps  
d'échanges et de convivialité.  
Je sais qu'à chaque visite, ma fille est  
prévenue que tout va bien pour moi.  
Ça me soulage de pouvoir la rassurer  
par l'intermédiaire de ma factrice.  
Et, en cas de besoin, je peux aussi  
appeler l'assistance téléphonique  
à n'importe quelle heure.”*

Madeleine, 84 ans



**Veiller sur  
mes parents**

www.laposte.fr/veillersurmesparents

## POUR EN SAVOIR PLUS

### EN BUREAU DE POSTE

Le charge de clientèle me renseigne et m'accompagne dans la souscription.

### AU TÉLÉPHONE

**0 800 000 011**

Service & appel gratuits

Un téléconseiller m'accompagne dans la souscription de la formule la plus adaptée à mon besoin.  
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 00.

### EN LIGNE

[www.laposte.fr/veillersurmesparents](http://www.laposte.fr/veillersurmesparents)

Je me connecte pour souscrire à la formule de mon choix.

### AUPRÈS DE MON FACTEUR

Mon facteur est là pour répondre à mes premières questions.

Les conditions générales de vente du service Veiller sur mes parents sont consultables et téléchargeables sur :  
[www.laposte.fr/veillersurmesparents](http://www.laposte.fr/veillersurmesparents)



**Veiller sur  
mes parents**

www.laposte.fr/veillersurmesparents

**Pour veiller  
sur vos parents,  
rien de mieux  
que le facteur  
humain.**

Sophie Davant



**Veiller sur  
mes parents**

www.laposte.fr/veillersurmesparents



NEUTRE  
0

# VEILLER SUR MES PARENTS

Un service de visite, de veille et d'écoute innovant

## Visites du facteur au rythme choisi

- Le facteur rend visite au parent régulièrement pour prendre de ses nouvelles, aux jours choisis : 1, 2, 4 ou 6 fois par semaine<sup>(1)</sup>.
- À chaque visite, les proches sont informés directement sur leur smartphone, via une application dédiée, du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés par leur parent.



(1) Excepté les dimanches, jours fériés et lundi de Pâques. Les visites sont assurées par La Poste.



## Centre de téléassistance à l'écoute 7j/7, 24 h/24

- Le parent dispose d'un équipement connecté à un centre de veille et d'assistance<sup>(2)</sup> disponible 24 h/24 et 7j/7, installé par le facteur. Si nécessaire, le centre prévient les proches et les contacts de proximité qui auront été désignés. Il alerte les secours si la situation le nécessite.
- Pour les petits dépannages de la vie quotidienne, le centre d'assistance donne les coordonnées de professionnels à contacter<sup>(3)</sup>. Ces derniers sont sélectionnés et évalués en permanence pour intervenir en toute confiance.



Le service de téléassistance et la transmission des coordonnées de professionnels sont opérés par Europ Téléassistance.

(2) Transmetteur et matériel en prêt gratuit.

(3) Les frais de petit dépannage ne sont pas inclus dans le tarif mensuel du forfait abonnement Veille sur mes parents.

## LES FORMULES D'ABONNEMENT

Forfaits mensuels sans engagement<sup>(4)</sup>



### VISITES HEBDOMADAIRES + TELEASSISTANCE

**VEILLE 1 :**  
1 VISITE/SEMAINE

**39,90€ TTC**  
par mois<sup>(5)</sup>  
(33,25 € HT)

**19,95€ TTC** (16,63€ HT)  
après crédit d'impôt<sup>(6)</sup>

**VEILLE 2 :**  
2 VISITES/SEMAINE

**59,90€ TTC**  
par mois<sup>(5)</sup>  
(49,92 € HT)

**29,95€ TTC** (24,96€ HT)  
après crédit d'impôt<sup>(6)</sup>

**VEILLE 4 :**  
4 VISITES/SEMAINE

**99,90€ TTC**  
par mois<sup>(5)</sup>  
(83,25 € HT)

**49,95€ TTC** (41,63€ HT)  
après crédit d'impôt<sup>(6)</sup>

**VEILLE 6 :**  
6 VISITES/SEMAINE

**139,90€ TTC**  
par mois<sup>(5)</sup>  
(116,58 € HT)

**69,95€ TTC** (58,29€ HT)  
après crédit d'impôt<sup>(6)</sup>

(4) Contrat de 12 mois sans engagement, sous réserve des frais de résiliation sur lequel avait été versé, avec reconduction tacite, conformément aux conditions générales de vente. Le montant TTC de l'abonnement annuel est payé par prélèvement mensuel, pour les souscripteurs par téléphone, en une seule fois, par carte bancaire. Le service n'est ouvert qu'en France métropolitaine. (5) Tarif TTC en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec un taux de TVA en vigueur de 20%, avant crédit d'impôt sur le revenu. (6) L'offre Veille sur mes parents est éligible au crédit d'impôt applicable aux services à la personne dans les conditions définies par la législation en vigueur. Pour plus d'informations, se reporter aux conditions générales de vente. Tarif indicatif sur la base d'un crédit d'impôt de 50%. L'avantage fiscal est susceptible d'évoluer.